FORMATION PREPARATOIRE AU PERMIS D

Objectif de la formation

Etre capable de conduire tous types de véhicules isolés affectés au transport de marchandises,

Pré-requis

Etre âgé de 24 ans
Etre titulaire du permis B en cours de validité.
ⓘ Obligation de repasser l'ETG (épreuve du code) si le dernier permis obtenu date plus de 5 ans.
Etre reconnu apte par un médecin agréé
Avoir une socle commun de connaissance

Délai d'accès à la formation

Dès l'enregistrement du dossier ANTS (1 semaine)

Modalités d'organisation

Lieux de formation
Théorique :
61 Rue Auguste de Villèle – 97470 Saint Benoît
Sur Piste :
Chemin Lefaguyès
Pratique :
Sur toutes routes ouvertes à la circulation publique

Horaires des cours théoriques C avec enseignant : se renseigner au secrétariat

Organisation :
Tests d'entrainement à l'ETG
Cours Théorique C
cours de pratique sur piste et conduite individuel en présentiel

Durée de la formation : 200 H

Formateur/trice référence : D. PADRE / C. MODELY

Responsable pédagogique : Henri TABERE

Moyens pédagogiques, et d'encadrement

Pédagogie : Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Encadrement : formateurs expérimentés et titulaires du BEPECASER

Moyens pédagogiques : véhicules adaptés à l'enseignement, salles de cours équipés de ressources multimédias, fournitures de supports pédagogiques

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation

Suivi
Théorique : relevé de connexions internet, feuilles d'émargement pour les élèves en financement public (Pôle Emploi, OPCO etc...).

Pratique
Elève : livret d'apprentissage numérique
Enseignant/e : tenue du livret numérique à jour

Evaluations
Elèves inscrits en première instance dans l'établissement : auto-évaluation des compétences acquises à chaque fin de cours, ensuite évaluation en fin de chaque compétence et évaluation générale avant l'épreuve du permis.

Elèves issus d'un autre établissement : Cas de cours de conduite ayant déjà été faits dans l'établissement ☞ évaluation de niveau pour déterminer le niveau de compétences acquis et proposition d'un prévisionnel d'heures correspondant aux compétences restant à développer. Puis à chaque fin de cours, auto-évaluation des compétences acquises, ensuite évaluation finale avant le passage de l'épreuve du permis.

Validation : En cas de réussite aux examens, obtention du permis B.
Délivrance pour les candidats en financement public, d'une attestation de fin de formation.

Référent handicap

Marie Claude LARISSON

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Organisme accessible aux PMR (Personnes à mobilité réduite).

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ECOLE ROUTIERE
61 Rue Auguste de Villèle - 97470 Saint Benoît
SIREN : 381 115 096 – Tel : 0262 50 10 86 – Mail : ecroubc974@orange.fr

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION PREPARATOIRE AU PERMIS D

Préparation aux épreuves théoriques du plateau

1.1 Préparation à l'épreuve écrite (thèmes abordés)

- Les situations dégradées et accidents
- Le conducteur
- L'équipement des véhicules
- La réglementation sociale Européenne et Française
- Les règles du transport
- Les masses et dimensions des véhicules
- Les règles de circulation et la signalisation spécifique
- La mécanique

1.2 Préparation à l'épreuve orale (thèmes abordés)

- Conduites dans des conditions difficiles, de nuit
- Comportement en cas d'accident
- Conduite en montagne et zones accidentées
- Gestes et postures
- Chargement et surcharge
- Dépassement
- Dynamique du véhicule
- Alcool
- Eco-conduite - conduite éco citoyenne
- Porte-à-faux-angles morts
- Tunnels, passages à niveau
- Systèmes de sécurité-aides à la conduite

Préparation à l'épreuve pratique

2.1 Formation pratique sur piste

Maîtriser le véhicule en marche avant et arrière à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes du véhicule ou de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.
- Savoir s'installer au poste de conduite.
- Savoir effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Savoir démarrer et s'arrêter.
- Savoir utiliser la boite de vitesse selon équipement
- Savoir diriger le véhicule en marche avant, en ligne droite et en courbe.
- Savoir regarder autour de soi.
- Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement.

Savoir effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité.

- Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises.
- Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule ou à l'ensemble et au transport de marchandises.
- Connaitre les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule ou de l'ensemble et savoir les vérifier.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité

2.2 Formation conduite sur route

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation.	**Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**
• Rechercher la signalisation, les indices utiles. • Connaitre et respecter les règles de circulation. • Positionner le véhicule ou l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	• Evaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Négocier les virages. • Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie. • Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaitre les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes et savoir en tenir compte. • Conduire en déclivité. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que tunnels et ponts